

FERMETURE DE LA CENTRALE THERMIQUE DU HAVRE : UN GREENWASHING GOUVERNEMENTAL !

« Si toutes les centrales à charbon fermaient sur la planète on aurait moins de mal à fermer Le Havre: c'est injuste! »

La fermeture de la centrale, annoncée dans le cadre de la loi climat et énergie (adoptée en novembre 2019), a eu lieu le 10 mars 2021, après épuisement de son stock de charbon. C'est une double peine pour les salariés qui avaient encore espoir de reconvertir leur centrale à la biomasse ! Ce site qui emploie 160 personnes doit faire face au reclassement de ses agents et *Options* a interviewé le Secrétaire Général CGT de la centrale du Havre Frédéric Guerin.

Options: Pourquoi un rassemblement le 31 mars ?

Sinon la centrale aurait fermé en toute discrétion : nous avons voulu rendre publique pour les citoyens l'aberration de cette décision, sachant que le maire du Havre, Édouard Philippe, ne voulait pas communiquer sur cette fermeture. En 2018, il s'est pourtant affiché dans les journaux locaux et lors des 500 ans du Havre, en réaffirmant son attachement à la centrale, insistant sur le fait que nous serions la dernière des centrales à charbon à fermer en France... Aujourd'hui, c'est l'un des premiers à avoir signé cette fermeture et il veut masquer ses contradictions. Il faut savoir que ce site a été remis aux normes environnementales avec de lourds travaux pour sa prolongation. En 2002, transformation du SO₂, très nocif pour la santé, en SO₃, inerte. En 2009 la centrale s'est dotée de catalyseurs DENOX de dénitrification (retirer le dioxyde d'azote). Puis en 2015 la tranche 4 a été complètement rénovée pour la prolonger jusqu'en 2035. Cette remise aux normes des tranches a coûté environ 140 millions d'euros.

La fermeture des centrales à charbon c'est la carte « verte » du gouvernement pour les présidentielles et ça faisait partie du programme d'Emmanuel Macron.

Quelles conséquences pour le réseau sans ce moyen de production ?

À ce jour il y a 150 centrales à charbon qui fonctionnent encore en Europe. Un an avant l'annonce de la fermeture en 2017, il y avait 256 tranches dont 10 étaient dépolluées au

niveau de celle du Havre. Mais toutes les autres produisent sur dérogation.

Par exemple, le 8 avril 2021, la France a importé 9 000 MW d'Allemagne et de Pologne essentiellement. Le comble c'est d'importer de l'électricité de centrales à charbon qui ne sont pas dépolluées. L'Allemagne brûle son propre charbon qui dégage six fois plus CO₂ que nous. Où est l'intérêt écologique quand Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique, affirme : « Nous n'avons plus besoin de charbon pour produire de l'électricité... quatre centrales à charbon équivalent, en termes d'émission de CO₂, à 4 millions de voitures par an ».

Où est l'intérêt écologique à importer de l'électricité de centrales à charbon non dépolluées ?

Quelles actions avez-vous menées face à cette fermeture ?

Nous n'avons pas attendu l'annonce officielle de la fermeture pour mobiliser le personnel. Nous avons communiqué dans la presse pour proposer une reconversion de notre centrale et des expérimentations ont été lancées en 2018, autour de la co-combustion. En lien avec nos camarades de Cordemais, la CGT a étudié différentes ressources en vue de leur recyclage, des procédés de biomasse sans couper d'arbres, en retraitant des déchets verts ligneux et du bois de classe B (des bois compressés de meubles contemporains dont nous ne savons que faire en France), la combustion de 10 % de Combustibles Solides Résidus (CSR), déchets plastique... Tous ces procédés ont été présentés et défendus par une association écologique locale « écologie pour Le Havre » et repris par la direction locale de EDF. Mais les

essais au Havre ont été abandonnés ce qui a écoeuré beaucoup d'agents même si nous gardons bon espoir pour le projet à Cordemais...

À l'annonce de la fermeture, début 2018, nous avons mobilisé le personnel chaque jeudi avec nos camarades des ports et docks. Mais le personnel de la centrale a répondu timidement à ces initiatives. Nous avons distribué des tracts dans le centre-ville du Havre, convoqué la presse locale, informé les médias... Début 2019, la tranche a été mise à l'arrêt pendant 5 semaines. Notre but était de prouver l'utilité de cette centrale en espérant contraindre RTE à envoyer des messages de réquisition. En vain, puisque la direction a procédé à un nouveau chantage : lever le mouvement de grève pour faire les essais de combustion des CSR, présentés comme la dernière chance, d'après leurs dires, pour sauver le site ! Un chantage repris par la CFE-UNSA qui a mis la moitié du personnel contre les grévistes, semant une ambiance délétère. Le 7 février 2019, la CGT a rencontré M. Lévy, qui à l'époque, parlait encore de la possibilité de reconversion.

Quel reclassement des 160 agents suite à la fermeture ?

Certains partiront en retraite anticipée, une cinquantaine ont trouvé un point de chute acceptable, six agents basculeront sur l'équipe de démantèlement et si certains avancent dans leur projet un tiers des agents ne savent toujours pas où ils vont atterrir. L'annonce brutale de la fermeture nous a contraint de négocier, pendant l'été 2020, les besoins d'accompagnement, sans réussir à obtenir les mêmes que nos collègues de Fessenheim, avec pourtant les mêmes profils et préjudices. Les agents ont le sentiment d'être abandonnés. Les mesures ne sont pas respectées, comme la promesse que 80 % des agents aient des perspectives professionnelles à l'été 2020. Car la priorité de la direction locale était avant tout de produire jusqu'au 31 mars 2021 : des immersions auraient rendu la production difficile et la direction les a volontairement ralenties.

Les agents ont le sentiment d'être abandonnés

Quelles perspectives ?

C'est difficile. Nous passons beaucoup de temps dans différentes instances pour suivre les contrats de parcours, gérer les soucis des agents. Il y a eu un mouvement de grève avant la fermeture face aux textes non appliqués et aux promesses non tenues.

Nous avons également cherché à obtenir des NR (Niveau de Rémunération) qui nous avaient été promis : une forme de reconnaissance par rapport au fait que la direction nous a retenus sur le site, dans des conditions de travail compliquées car la charge de travail s'est alourdie avec la réduction d'effectif. La communication d'EDF dans les journaux



Centrale du Havre - ©EDF - ERANIAN PHILIPPE

pour faire briller son image sociétale du groupe est fautive : elle n'a pas mis en place des actions facilitant la mobilisation et il est faux de dire que la moitié du personnel a retrouvé une activité.

Quand le directeur a annoncé la fermeture en juin 2019, il a réuni le personnel : « Dites-moi où vous voulez aller et vous irez : on fera de la place dans les GPEC des grosses structures ». Dans les faits ça ne se passe pas du tout ainsi. Des postes paraissent mais ils ne sont pas proposés aux agents du Havre. Et si une grande partie des agents souhaite aller au plus près car leurs conjoints travaillent dans la région, certains sont prêts à faire 50 km voire plus pour ne pas déménager.

Quelles conséquences pour le tissu économique de la région et le syndicat ?

Il y a 90 prestataires permanents, auxquels s'ajoutent 73 qui déchargent des bateaux et environ 250 qui interviennent à l'année pour des prestations ponctuelles. La fermeture entraînera une suppression de l'ordre de 5 000 emplois dans la région (commerces, entreprises...) : un chiffre jamais démenti par le Ministère de l'industrie et du travail.

La structure syndicale va certainement être rattachée à la section des retraités de Seine-Maritime et les quelques personnes qui resteront seront suivies par la CGT au niveau national. Fin 2022 la section syndicale CGT n'existera plus.

D'autres fermetures dans le Thermique à Flamme à venir

La centrale de Saint-Avold (Moselle) doit cesser son activité en mars 2022. Celle de Gardanne (Bouches-du-Rhône), en conflit social, est à l'arrêt depuis deux ans. Toutes deux appartiennent au groupe Gazel Energie.

Par contre, RTE demande que la centrale EDF de Cordemais (Loire-Atlantique), maintienne ses deux tranches disponibles tant que l'EPR de Flamanville n'est pas en service. La solution biomasse y est envisagée...